

Exercice Budgétaire : 2017

Fonction : 56 Technologies de l'information et de la communication

Imputation	Autorisation de programme	Phasage prévisionnel des paiements	
905.56/204141	30 000 €	2018	30 000 €

Thème : Innovation numérique et sociale

Objet : Soutien à la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole relatif à l'opération Tiers Lieux du Numérique

La commission permanente du conseil régional Hauts-de-France, dûment convoquée par son Président le 7 novembre 2017, réunie le 23 novembre 2017, salle de l'hémicycle - 151 Avenue du Président Hoover à Lille, sous la présidence de Monsieur Xavier BERTRAND, Président du conseil régional,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°20160004 du Conseil régional du 4 janvier 2016 relative à la « délégation d'attributions du Conseil régional à sa Commission Permanente »,

Vu la délibération n°20160165 du Conseil régional des 26 et 27 mai 2016 relative à « l'adoption du règlement budgétaire et financier »,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2017, adoptées jusqu'à ce jour,

Vu la délibération n°20161755 du Conseil régional du 24 novembre 2016 relative à l'adoption de la Politique régionale « Feuille de route numérique régionale »,

Vu la délibération n°20170471 du Conseil régional du 18 mai 2017 relative à l'adoption du dispositif « Tiers Lieux du Numérique »,

Vu la demande de soutien Tiers Lieux du Numérique sollicitée par la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole le 09 octobre 2017.

Vu l'avis émis par la Commission Au travail (formation, relation avec les entreprises, développement économique, apprentissage, innovation numérique et sociale) lors de sa réunion du 16 novembre 2017,

CONSIDERANT:

La feuille de route numérique du Conseil régional adoptée le 24 novembre 2016, et plus particulièrement son volet visant le développement des usages et de l'innovation numérique et sociale et notamment le développement et l'animation d'un réseau de tiers lieux numériques.

Le dispositif « Tiers Lieux du Numérique » permettant le soutien financier au développement de tiers lieux numériques (2 fonctions sur les 5 identifiées dont Fab lab, coworking, aide aux porteurs de projets numériques, médiation, télétravail ponctuel), véritables têtes de pont du numérique dans les territoires, à l'échelle intercommunale.

Le soutien financier de la Région pour la mise en œuvre du programme d'animation au sein des tiers lieux :

- sur les dépenses d'investissement à hauteur de 50% plafonné à 30 000.00 € maximum;
- sur les dépenses d'animation sur 3 ans limité à 45 000.00 € la première année, 30 000.00 € la deuxième et 15 000.00 € la troisième année.

La demande de soutien « Tiers Lieux du Numérique » sollicitée par Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole sur les crédits régionaux et ne concernant que les dépenses d'investissement (matériel du Fab lab), la partie fonctionnement-volet animation ayant été financée dans le cadre du FEDER ITI.

DECIDE

Par 52 voix « Pour », 0 voix « Contre », 0 voix « Abstention »

D'allouer une subvention à la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole, au titre du dispositif « Tiers Lieux du Numérique ».

- La subvention est de 30 000 € représentant un taux de participation régional de 36 % du coût total de l'opération qui s'élève à 83 327 € HT.
- D'autoriser un commencement anticipé au 1^{er} mai 2017.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur l'enveloppe budgétaire EDI 905 02 001

AUTORISE

Monsieur le Président du Conseil régional à signer les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants.

Etaient présents (41) : Madame Sabine BANACH-FINEZ, Madame Florence BARISEAU, Monsieur Xavier BERTRAND, Madame Natacha BOUCHART, Madame Elizabeth BOULET, Monsieur Jean-Yves BOURGOIS, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Monsieur Jean CAUWEL, Madame Karine CHARBONNIER, Madame Julie CODRON-RIQUIER, Monsieur Christophe COULON, Monsieur François DECOSTER, Monsieur Guillaume DELBAR, Madame Véronique DESCAMPS, Monsieur Franck DHERSIN, Madame Mélanie DISDIER, Monsieur Martin DOMISE, Madame Marie-Christine DURIEZ, Madame Christine ENGRAND, Madame Anne-Sophie FONTAINE, Monsieur Michel GUINIOT, Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA, Madame Françoise HENNERON, Monsieur Sébastien HUYGHE, Madame Béatrice LACROIX-DESESSART, Monsieur Nicolas LEBAS, Monsieur Daniel LECA, Madame Chantal LEMAIRE, Monsieur Sébastien LEPRETRE, Madame Marie-Sophie LESNE, Madame Faustine MALIAR, Madame Manoëlle MARTIN, Monsieur André MURAWSKI, Monsieur Frédéric NIHOUS, Madame Isabelle PIERARD, Madame Patricia POUPART, Monsieur Jean-François RAPIN, Monsieur Eric RICHERMOZ, Madame Monique RYO, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Madame Edith VARET.

Pouvoirs donnés (11) :

Groupe Les Républicains et apparentés (3) :

Monsieur Jean-Pierre BATAILLE donne pouvoir à Monsieur Sébastien LEPRETRE, Monsieur Gérald DARMANIN donne pouvoir à Monsieur Christophe COULON, Monsieur Philippe RAPENEAU donne pouvoir à Monsieur Jean-François RAPIN.

Groupe UDI – Union Centriste (3) :

Madame Brigitte FOURE donne pouvoir à Monsieur François DECOSTER, Madame Valérie LETARD donne pouvoir à Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Monsieur Serge SIMEON donne pouvoir à Madame Edith VARET.

Groupe Front National – Rassemblement Bleu Marine (5) :

Madame Agnès CAUDRON donne pouvoir à Monsieur Michel GUINIOT, Monsieur Sébastien CHENU donne pouvoir à Madame Marie-Christine DURIEZ, Monsieur Philippe EYMERY donne pouvoir à Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA, Madame Sylvie SAILLARD donne pouvoir à Madame Mélanie DISDIER, Monsieur Jean-Richard SULZER donne pouvoir à Monsieur André MURAWSKI.

DECISION DE LA COMMISSION PERMANENTE:

ADOpte DANS SON INTEGRALITE

Xavier BERTRAND

Président du Conseil régional

ANNEXE DE LA DELIBERATION N°20171794

NOM DE L'OPERATION : Soutien à la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole relatif à l'opération Tiers Lieux du Numériques

Raison Sociale : Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole
 Adresse : 2 PI de l'Hôpital Général - BP 60227 - 59305 VALENCIENNES CEDEX
 Représentant légal : Monsieur Laurent DEGALLAIX
 Date de réception de la demande de subvention : 09 octobre 2017

N° de dossier ASTRE: 2017_06337

PRESENTATION DU PROJET :

Projet :

Ce projet s'inscrit dans la démarche d'élaboration d'une feuille de route numérique locale par Valenciennes Métropole. Le Tiers Lieu du Numérique « la Nouvelle Forge » est porté par la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole recouvrant et combinant plusieurs fonctions identifiées et reconnues par le dispositif régional « Tiers Lieux du Numérique » :

- le Fablab,
- le coworking,
- accompagnement de projet,
- la médiation numérique .

et assurant l'animation de l'écosystème numérique local grâce à la variété des évènements proposés (Meet up - ateliers - workshops...).

Le bâtiment de la « Nouvelle Forge » est situé dans un quartier prioritaire la « zone intercommunale des rives de l'Escaut » à Anzin.

Au sein de la nouvelle Forge, s'inscrit le « garage numérique », Valenciennes Métropole ayant souhaité développer une offre de services et de formations adaptés aux besoins des entreprises et des porteurs de projets de la filière numérique. Situé au rez-de-chaussée de la « Nouvelle Forge » le garage numérique est un lieu de promotion du numérique en lien avec la « pépinière économique » située à l'étage, l'ensemble visant à soutenir la création et la reprise d'activités dans les quartiers de la politique de la ville.

Valenciennes Métropole souhaite s'inscrire dans le dispositif « Tiers Lieux du Numérique » et bénéficier ainsi de la mise en réseau des Tiers Lieux du Numérique de toute la région Hauts-de-France (séminaire région...).

La région soutient financièrement les dépenses en investissement pour l'achat de matériel en faveur du Fablab du « garage numérique », Valenciennes Métropole ne demandant pas d'aide au fonctionnement – animation, le Tiers Lieu bénéficiant pour ce volet d'une subvention FEDER ITI axe 1.3a.

Le financement porte sur les activités qui relèvent de la mission de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole en qualité d'autorité publique, dans le cadre de la mise en place de sa stratégie numérique et en lien avec la politique numérique régionale.

BUDGET PREVISIONNEL DE L'OPERATION– HT

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	
Matériel du Fablab : Imprimante 3D, machine de découpe laser, ordinateur, découpe vinyle, arduino, raspberry Pi, Robot, composants informatiques, matériel de sécurité, matériel de bricolage, brodeuse numérique, oscilloscope, fer à souder, shopbot...	83 327 €	Région Hauts-de-France – dispositif Tiers Lieux du Numérique	30 000.00 €
		Recette propre	53 327 €
TOTAL	83 327€	TOTAL	83 327 €

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE L'OPERATION

Date prévisionnelle de début de l'opération	Date prévisionnelle de fin de l'opération
1 mai 2017	30 juin 2018